

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

| | | | |
|---|---|-----------------------|----|
| DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE Date de convocation 23/06/2017 Date de publication : 06/07/2017 | SÉANCE DU 29 JUIN 2017 à VAUCANSON (PERIGNY) Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE (Président), Autres membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU (jusqu'à la 23 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Guy DENIER, M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET (à partir de la 12 ^{ème} question), M. Yann HÉLARY (jusqu'à la 23 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI (jusqu'à la 24 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), autres membres du bureau communautaire. Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Stéphanie COSTA, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 19 ^{ème} et 39 ^{ème} question), Mme Samira EL IDRISSE, M. Didier GESLIN, Mme Bérange GILLE (jusqu'à la 23 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 12 ^{ème} et 39 ^{ème} question), M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Jean-Claude MORISSE (à partir de la 2 ^{ème} question), M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU (jusqu'à la 26 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), M. Michel ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE, M. Paul-Roland VINCENT, Conseillers. Membres absents excusés : M. Henri LAMBERT procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 24 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question) procuration à M. Christian PEREZ, Mme Séverine LACOSTE procuration à M. Michel SABATIER, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Didier ROBLIN, M. Jean-Luc ALGAY procuration à M. Didier GESLIN, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à M. Frédéric CHEKROUN, Vice-présidents ; M. Christian GRIMPRET (jusqu'à la 11 ^{ème} question) procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Alain DRAPEAU procuration à M. Roger GERVAIS, M. David BAUDON procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, M. Yann HÉLARY (à partir de la 24 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question), M. Vincent COPPOLANI (à partir de la 25 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question), autre membre du bureau communautaire. Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Stéphanie COSTA, Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 19 ^{ème} et 39 ^{ème} question), Mme Elyette BEAUDEAU procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Sally CHADJAA procuration à M. David CARON, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 20 ^{ème} sauf 39 ^{ème} question), Mme Nadège DÉsir procuration à Mme Catherine LÉONIDAS, Mme Sylvie DUBOIS procuration à Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Michel CARMONA, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN procuration à M. Patrick BOUFFET, Mme Bérange GILLE (à partir de la 24 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question) procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à Mme Salomé RUEL, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à M. Jean-Claude ARDOUIN, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 13 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question), M. Jacques LEGET, M. Pierre MALBOSC procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-Michel MAUVILLY procuration à Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Aurélie MILIN procuration à M. Hervé PINEAU (jusqu'à la 26 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), M. Jean-Claude MORISSE (à la 1 ^{ère} question), Mme Loris PAVERNE procuration à M. Paul-Roland VINCENT, M. Éric PERRIN, Mme Martine RICHARD procuration à M. Dominique GENSAC, M. Hervé PINEAU (à partir de la 27 ^{ème} question sauf 39 ^{ème} question), M. Pierre ROBIN procuration à M. Yann HÉLARY (jusqu'à la 23 ^{ème} question et 39 ^{ème} question), Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Jonathan KUHN, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU procuration à M. Guy DENIER, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Stéphane VILLAIN procuration à Mme Catherine SEVALLE, Conseillers. Secrétaire de séance : M. Yves SEIGNEURIN, | | |
| Nombre de membres en exercice | 80 | Bulletins litigieux : | 0 |
| Nombre de membres présents : | 36 | Abstentions : | 0 |
| Nombre de membres ayant donné procuration : | 30 | Suffrages exprimés : | 66 |
| | | Pour l'adoption : | 66 |
| Nombre de votants : | 66 | Contre l'adoption : | 0 |

N° 38

Titre / FESTIVAL DE LA FICTION TV - AVENANT - CONVENTION DE PARTENARIAT 2015-2017

Monsieur PEREZ expose que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et l'association du Festival de la Fiction TV ont signé une convention relative à l'organisation de la manifestation à La Rochelle pour les années 2015, 2016 et 2017.

Celle-ci établit les modalités d'utilisation par l'Association du Festival de la Fiction TV d'une subvention versée par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle destinée au financement de la manifestation.

Le montant de cette subvention a été fixé à 30 000 € par an pour les années 2015, 2016 et 2017 soit 90 000 euros TTC répartis sur trois exercices budgétaires.

Les mesures de sécurité renforcées dans le cadre du plan Vigipirate augmentent le budget nécessaire à l'organisation de la manifestation.

Afin de l'aider à absorber ces charges nouvelles, l'association sollicite donc à titre exceptionnel auprès de la Communauté d'Agglomération une aide complémentaire de 4000 € pour l'édition 2017 du Festival.

Ces modifications feront l'objet d'un avenant à la convention signée le 10 juillet 2015.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver l'avenant à la convention d'attribution d'une subvention complémentaire de 4 000 € à l'association du festival de la fiction TV,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention établie dans ce cadre.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ